



## N° 51 – Janvier 2006

### Sommaire

#### LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens  
Conférences de La Salévienne  
Saléviens de Paris  
Echos saléviens n° 14  
Publications de La Salévienne  
Bibliothèque salévienne  
Cotisation 2006  
Mini-conférences  
Site internet de La Salévienne  
Remerciements

#### CARNET

Félicitations  
Nos joies, nos peines  
**A LIRE, VOIR, ENTENDRE**  
Courier des lecteurs  
Un « fanum » à Présilly  
Expositions  
Sortir

#### IL ETAIT UNE FOIS

Hommage au général Jean Cardot  
Les allocations familiales en 1835 !

### LA VIE DE L'ASSOCIATION

#### RENDEZ-VOUS SALEVIENS

**SAMEDI 21 JANVIER A 14 H 30, SALLE COMMUNALE DE FEIGERES : La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat** par Christian Sorrel, professeur à l'université de Chambéry. M. Sorrel abordera en particulier les lois qui auraient pu être mises en place en Savoie.

**LE SAMEDI 25 FEVRIER A 15 HEURES, SALLE DU SAVOY A SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS : Les militaires savoyards et niçois entre deux patries, 1848-1871** par Hubert Heyriès, agrégé de l'université.

## CONFERENCES DE LA SALEVIENNE

### Le château de Musinens et l'histoire de Bellegarde-sur-Valserine, Ain

Lors de la réunion de La Salévienne du 8 octobre 2005 à Vulbens, nous eûmes le plaisir d'écouter MM. Jean-François Terraz et Cédric Mottier parler avec passion de Musinens et de Bellegarde-sur-Valserine.

**Anne-Marie Beaugendre** nous donne un compte-rendu de cet après-midi si intéressant.

Le château de Musinens, situé au nord-ouest de la commune de Bellegarde-sur-Valserine est encore debout. Il est actuellement propriété de la commune. Pendant longtemps on ne savait rien de ses châtelains. Or, dans les chartes de l'abbaye de Chésery (Chésery-Forens, Ain) éditées il y a quelques années par Olivier Guichard, apparaissent plusieurs mentions d'une famille portant le nom de Musinens dont les membres sont des proches de l'abbaye, y souscrivant notamment des actes comme témoins (Chésery, abbaye cistercienne fondée en 1140, a été dotée par les comtes de Genève, l'abbaye étant située aux marges de leur comté).

Après la disparition du dernier roi du royaume de Bourgogne-Provence dont faisait partie la région, celle-ci tombe sous la dépendance du Saint Empire romain germanique. Mais le nouveau pouvoir central est éloigné et des princes régionaux recueillent à leur profit la réalité de ce pouvoir public qui s'effrite inexorablement. Ils doivent eux-mêmes compter avec l'aristocratie qui s'est mise en place, c'est-à-dire les possesseurs des châteaux tenus autrefois au nom du roi, châtelains qui ont eux-mêmes sous leur dépendance des chevaliers. Telle est l'origine de la future noblesse. La famille de Musinens est du nombre de ces lignages aristocratiques, détenteurs de droits plus ou moins étendus sur les hommes et leurs biens vivant à proximité de leur habitat fortifié.

Par la suite, les Musinens connurent des difficultés économiques, patentes dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle mais allant croissant, nombre de leurs biens ayant été hypothéqués ou vendus sous forme de « fiefs de reprise » - les biens vendus sont repris en fief par l'acquéreur qui en détient désormais la propriété éminente - à

l'abbaye de Chésery. Puis les Musinens disparaissent des documents vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut rappeler que, de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup>, les guerres delphino-savoyardes, équivalant de la « Guerre de Cent ans » dans nos régions alors mouvantes du Saint Empire romain germanique, ont ruiné bien des nobles de cette contrée. Ceux-ci en effet devaient s'équiper eux-mêmes, à leurs frais, pour remplir leurs obligations vassaliques, essentiellement le service armé. Or, l'armement était cher et les plus petits d'entre eux étaient d'autant plus sensibles aux aléas de la guerre et à ses conséquences économiques (perte de l'équipement, destruction des biens, rançon à payer en cas de capture...). Puis, alors que la paix va être enfin signée, en 1355, la peste frappe peu d'années auparavant, dès 1349, les privant de redevances faute de tenanciers, précipitant la déchéance sociale de certains d'entre eux dont probablement les Musinens.

Après la disparition des Musinens, leur fief passe, directement ou non, à leurs puissants voisins, les nobles de Châtillon (branche aînée) qui le possèdent désormais sous forme de seigneurie haut-justicière, se qualifiant explicitement, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, de « seigneurs de Musinens ». A la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le seigneur de Musinens est Louis de Châtillon, un personnage considérable dans les Etats de Savoie, ayant été en effet grand écuyer du duc de Savoie Charles III, capitaine de ses gardes puis son lieutenant général en Piémont.

Des Châtillon, Musinens passe ensuite, par mariage, à un lignage ayant compté des hommes non moins illustres, celui des Bouvent. Ainsi, au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le seigneur de Musinens est Jean-Amédée Bouvent qui soutient le siège de Bourg-en-Bresse contre les troupes d'Henri IV en 1601. Après le traité de Lyon qui arrache les bailliages de Bresse, Bugey et Gex au duc de Savoie, Bouvent opte pour la Savoie. Plus tard encore, appauvrie elle aussi, la famille de Bouvent finira par s'éteindre peu avant la Révolution et le château rentrera alors dans le patrimoine des Moiriat.

## L'origine du nom de Bellegarde

En 1602 a lieu le complot de Biron, gouverneur de Bourgogne (à laquelle sont rattachés les bailliages de Bresse, Bugey et Gex, nouvellement français) en complicité avec la Savoie et l'Espagne contre la France. Découvert, Biron est décapité et des troupes sont envoyées par Henri IV pour barrer le « chemin des Espagnols » (NB : depuis 1601, ceux-ci avaient conservé un droit de passage dans la vallée de la Valserine pour faire passer leurs troupes d'Italie en Franche-Comté). Ces troupes sont sous les ordres du maréchal de Lavardin. Celui-ci fait construire le premier pont sur la Valserine, le pont de Coupy, qui était environ à 10 m en aval du pont actuel. Auparavant on passait la rivière au niveau des pertes de la Valserine. Roger II de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde (c.1562-1646), qui était l'homme à tout faire de Henri IV, est bientôt nommé gouverneur de Bourgogne et son prestige est tel qu'il finira par donner son nom à la ville qui va se développer en ces lieux ; mais à l'origine le pont de Coupy s'appelait « Pont de Lavardin ». Par la suite, on établira une ferme générale, des auberges, des tailleurs de pierre s'installeront... Vers 1740, franchissant le pont de Coupy et passant par Fort-L'Ecluse, la route royale de Lyon rallie le port de Versoix sur le Léman, alors en bailliage de Gex.

En 1760 le traité de Turin rectifiera la frontière entre les royaumes de France et de Piémont-Sardaigne (Savoie) en prenant le Rhône comme délimitation, attribuant les paroisses restées enclavées depuis 1601 de part et d'autre du fleuve de façon plus logique à la France et à la Savoie ; ainsi, entre autres choses, le « chemin des Espagnols » deviendra français à cette occasion. Mais auparavant, entre 1601 et 1760, du fait que la rive droite de la Valserine est française et que sa rive gauche est savoyarde, Bellegarde et le pays de Ballon ont été des lieux de contrebande qui virent opérer Mandrin, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## La grande époque de la « JAC » en Haute-Savoie

Lors d'une conférence à Cernex le 5 novembre dernier, Hyacinthe Vulliez a évoqué ces fameuses « Jeunesses

agricoles chrétiennes » qui ont jadis joué un rôle essentiel dans l'évolution du monde agricole haut savoyard

Rappelant l'importance des « Jeunesses agricoles chrétiennes » dans le développement du monde rural haut-savoyard entre 1930 et 1960, Hyacinthe Vulliez a débuté sa conférence en évoquant l'origine de ce mouvement auquel il a consacré un livre. Tout commença en fait dans les "années vingt" avec la naissance de la JOC (Jeunesses ouvrières chrétiennes) créée par de jeunes prêtres, notamment l'abbé Cardijn en Belgique et l'abbé Guérin en France, qui pensaient que l'Eglise devait être au cœur de la vie ouvrière. L'opération fut un succès et les autorités ecclésiastiques élargirent alors le mouvement en direction des étudiants (JEC) et des paysans (JAC).

En Haute-Savoie, c'est l'abbé Clavel, soutenu par Charles Bosson, jeune avocat et futur maire d'Annecy, qui lance ces « Jeunesses agricoles chrétiennes » qui connaîtront très rapidement un impressionnant succès. Souvent en butte avec les traditionalistes de l'église, ces prêtres ont surtout poussé nombre de jeunes paysans à s'instruire, à se former professionnellement et à s'ouvrir sur le monde. Le succès de ce mouvement a été tel qu'en 1950, sur l'ensemble de la Haute-Savoie, un conseiller municipal sur deux était issu des JAC ! Ce militantisme chrétien à large échelle qui reposait sur un réseau efficace d'écoles, de maisons familiales et de voyages d'études a notamment permis aux jeunes qui prenaient des responsabilités au sein de la JAC de former une nouvelle élite, plus ouverte et altruiste que ses devancières. Ces jeunes responsables agricoles joueront d'ailleurs pleinement leur rôle au sein de la Résistance durant la seconde guerre mondiale, avant d'accompagner avec pragmatisme et efficacité la révolution agricole des trente glorieuses.

A l'issue de la conférence, Hyacinthe Vulliez a été longuement applaudi par une assemblée composée notamment d'anciens jocistes et un débat fait de témoignages et de réflexions a conclu en beauté cet après-midi dédié à la JAC.

**Dominique Ernst**

Pour en savoir plus : « La JAC, des Savoyards racontent » par H. Vulliez. Editions Le Vieil Annecy. 17 €.

## SALEVIENS DE PARIS

Comme chaque semestre depuis plus de dix ans, les Saléviens de Paris se sont retrouvés le samedi 26 novembre 2005 pour écouter **Philippe Duret** présenter sa conférence :

### **Fernand David (1869-1935) député, ministre et sénateur**

Fernand David naît en 1869 à Annemasse, mais son enfance se déroule au rythme des mutations géographiques de son père, receveur des contributions indirectes.

#### **Sa carrière**

Fernand fréquente le lycée de Bourg dont il devient l'un des meilleurs sujets. Il part à Lyon suivre des cours de droit et y devient président de l'association des élèves, fonction où il exprime déjà les qualités humaines qui le rendront si populaire dans sa circonscription.

En 1893, avocat, il s'inscrit au barreau de Saint-Julien. Avec Aristide Briand il défend les familles des victimes de la fusillade de Cluses du 18 juillet 1904. Les ouvriers de cette vallée faisaient grève pour de meilleurs salaires et lors d'une manifestation, les fils du patron avaient ouvert le feu, tuant trois personnes et en blessant trente-neuf autres.

Fernand David veut faire de la politique. Il devient conseiller général d'Annemasse puis se présente en 1898 aux législatives dans l'arrondissement de Saint-Julien. Depuis 1870, celui-ci a toujours voté pour le camp des républicains modérés. Mais ces derniers, au pouvoir depuis longtemps, sont affaiblis par des scandales et des crises. Déjà en 1897 Emile Chautemps, radical, est élu député à Bonneville. Sur la lancée Fernand David gagne l'élection de 1898 puis se fait aisément réélire en 1902, 1905, 1910 et 1914. Il devient secrétaire de la Chambre de 1902 à 1905, membre de nombreuses commissions, rapporteur du budget de l'agriculture en 1906, 1908, 1910 et 1911.

Il est le protégé de Briand et de Poincaré, des modérés. Par neuf fois, il est ministre : de 1912 à 1914, puis en 1930. Au total, quatre ans et cinq mois, ce qui ne constitue pas un record pour la Troisième République.

#### **Un radical de plus en plus modéré**

Fernand David proclame sa fidélité aux idées de 1789 et à la démocratie. « *Le parti auquel nous appartenons est le vieux parti républicain. Il n'a rien abandonné de ses traditions [...]. La bataille est engagée partout en France entre la Réaction et la République* » déclare-t-il en 1906. Au banquet de l'Alliance républicaine de Seyssel en 1909 il explique que « *le régime républicain a pour idéal de donner aux citoyens le maximum de libertés* ».

Lors d'un article de 1911 où il dresse la liste des bienfaits apportés, il s'écrie : « *N'est-ce point assez pour justifier la reconnaissance des paysans de France envers la République tutélaire et libératrice !* ».

En janvier 1903, rapporteur du budget à la Chambre, David s'oppose aux ultra-radicaux athées et aux socialistes qui veulent supprimer le Concordat. Au contraire David estime que celui-ci permet un contrôle politique sur l'Eglise. Il ne souhaite pas que l'Eglise disparaisse avant que l'Etat n'ait trouvé une autre formule pour surveiller la population.

Lorsque Emile Combes devient président du Conseil en 1902, ses amis radicaux veulent épurer l'administration de ses éléments antirépublicains. Fernand David écrit au préfet pour lui demander de se renseigner sur les opinions politiques de plusieurs personnes : un cantonnier nationaliste, un capitaine des pompiers réactionnaire... Il pousse à la démission l'inspecteur primaire Meyer, coupable de souhaiter une pacification des rapports entre l'Ecole et l'Eglise.

David est victime de violentes attaques antisémites. Il est insulté par Léon Daudet, chef du mouvement d'extrême droite l'Action française. Le 27 juillet 1912 *Le Réveil Savoyard* l'attaque : « *Pour représenter le commerce français, nous avons aujourd'hui Fernand David, qui n'est peut-être pas juif (qui sait, pourtant) mais qui n'en est pas moins dévoué aux intérêts*

de l'Empereur d'Allemagne ». Accusation absurde quand on sait le vif patriotisme que professait David. Ne déclarait-il pas en 1909 sa volonté de « réduire à néant les théories subversives et l'antimilitarisme ».

Dans certains villages antirépublicains David est honni. En 1902, un garçon déclare « qu'il avait été renvoyé par M. le curé de Chessenaz sous le prétexte suivant : tu as crié «vive David» et tu as lu les oeuvres de Victor Hugo, par conséquent je refuse de te confesser et de te faire renouveler la première communion ».

Sa grande oeuvre consiste à défendre les campagnes. Pour durer dans ce contexte de quasi-guerre civile permanente, le nouveau régime doit s'implanter dans les masses rurales, majoritaires. David se forme à l'école agricole de Grignon, devient président de la Société nationale de protection de la main-d'œuvre agricole, vice-président de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, président de la section agricole de l'Association nationale d'expansion économique, vice-président de la Fédération de la mutualité et de la coopération agricole etc. Il sera ministre de l'agriculture dans cinq gouvernements, soit 35 mois au total.

Avec passion, énergie et méthode il défend sa circonscription, gardant un lien étroit avec les électeurs et les notables. Il tisse un réseau de relations, rendant service, facilitant les subventions.

Dans un discours de 1903, il célèbre la zone franche : « *La population laborieuse de cette contrée a vu peu à peu, et grâce à un travail opiniâtre, disparaître la misère, qui est aujourd'hui remplacée par une certaine aisance. (...) Envisageant les avantages que l'industrie pourrait apporter au pays, le député ajoute qu'il ne croit pas à ces avantages, car le pays n'a pas des capitaux suffisants pour créer par lui-même des industries. Il faudra donc qu'il ait recours à des étrangers qui, en cas de réussite, retireront naturellement les bénéfices* ».

Lors du concours agricole d'Annemasse de 1907, il déclare de même : « *La zone franche (...) permet de vendre en Suisse les produits dont nous ne saurions que faire autrement, tout autre débouché étant pratiquement impossible. (...) La prospérité*

*de notre pays est due à ses richesses agricoles, que nous se sacrifierons pas à un développement industriel imaginaire* ». Comme beaucoup de Français, il a peur des bouleversements que provoquerait une croissance économique rapide.

Il s'oppose au projet de tunnel ferroviaire du Col de la Faucille parce qu'il y voit une liaison entre la France et Genève qui marginaliserait Saint-Julien.

Comme beaucoup de radicaux, David est tellement imprégné des valeurs de 1789 qu'il ne comprend pas les défis nouveaux qui se posent à la société. Il refuse le vote féminin car il estime que les femmes sont hystériques et incompetentes. Il critique avec virulence la CGT. Animé par un racisme et par une attitude électoraliste, il demande l'interdiction du pèlerinage tsigane des Saintes-Maries-de-la-mer. Il affirme que l'on peut reconnaître les Tsiganes grâce à des signes « raciaux ». Il approuve la colonisation.

A la veille de la guerre, comme beaucoup de Français, il évolue vers des positions républicaines-nationalistes. Il tient le ministère du commerce dans le cabinet Poincaré de 1912 et le ministère des travaux publics en 1913. Pendant la guerre, en tant que ministre de l'agriculture il assure la fin de la campagne agricole de 1914 et maintient la production. En janvier 1919 il dépose un projet de résolution invitant le gouvernement à accorder des sursis agricoles.

### **La défaite de 1919**

Il se fait battre aux législatives de 1919. L'élection se déroule avec un nouveau scrutin, scrutin de liste mariant la proportionnelle et le majoritaire, à un tour. Le but consiste à favoriser les idées au détriment des personnalités. Or les idées de David n'ont plus rien de novateur, elles datent. Lors de la campagne, la laïcité n'est presque pas évoquée. « *Jusqu'à maintenant, radicaux, vous nous avez trop gavé de chair à curé* » se plaint un journal socialiste. Permettre aux enfants du peuple de continuer leurs études après le certificat mobilise plus que l'antique querelle de l'instituteur et du curé. En fait, si les paysans catholiques de la plaine avaient jusqu'en 1914 soutenu David, c'est parce que, ouverts sur l'extérieur, ils avaient

conscience du progrès apporté par la République. Or, après 1918 celle-ci ne paraît plus menacée. De plus, les souffrances ont été terribles et la jeune génération veut du neuf.

La droite espère aussi que ce nouveau scrutin empêchera l'alliance des socialistes et des radicaux, une union que David combat également.

Mauvais pronostiqueur, le sous-préfet de Bonneville estime que « *la réélection de M. Fernand David (ne fait) de doute pour personne. (...) La haute personnalité de l'ancien ministre et les services rendus par lui à la Grande comme à la Petite Patrie, plus spécialement son dévouement pour l'arrondissement de Bonneville* » garantissent sa victoire, croit-il.

Après sa défaite, David devient sénateur (1920-1935), président du conseil général, président de l'office de tourisme. Il est l'un des auteurs de la loi du 5 août 1920 qui élargit les compétences du Crédit agricole. L'objectif consiste à moderniser l'agriculture et retenir les paysans à la terre afin de freiner le danger que représentent selon lui l'industrie et les ouvriers.

Il change d'avis sur la zone franche et soutient le gouvernement dans sa volonté d'y mettre fin. En effet, le franc français s'effondre, le commerce avec la Suisse recule, la France a besoin des produits de la zone et le patriotisme ne supporte plus cette coupure entre deux France, l'une zonienne et l'autre pas. La presse genevoise dénoncera le revirement de Fernand David.

En 1921 il fait partie du comité de la Ligue de la République qui tente de mieux coordonner les radicaux sans pour autant créer un véritable parti. Il ne soutient pas Caillaux accusé à tort d'avoir négocié pendant la guerre.

En 1922-1923 Poincaré l'envoie négocier avec les Anglais à Damas. La Société des Nations venait de donner à la France un mandat (rôle colonial) sur la Syrie et le Liban. Or les Druzes combattaient les troupes françaises et Paris y voyait un complot britannique.

Il meurt à Paris en 1935.

Lors des municipales d'avril-mai 1945, le sous-préfet écrit : « *Les radicaux, nuancés*

*en radicaux socialistes orthodoxes et en radicaux indépendants attachés à la politique de M. Fernand David qui marqua si profondément de son empreinte tout l'arrondissement viennent d'accentuer leur échec du 29 avril puisqu'ils perdent au total 340 sièges* ».

Les radicaux étaient depuis longtemps devenus des notables conservateurs. En Haute-Savoie ils furent remplacés par le courant catholique social issu de la JAC.

Philippe Duret

## ECHOS SALEVIENS N° 14

**Comme annoncé dans le précédent Bénon, les Echos saléviens n° 14 sont sortis.**

Encore une innovation apportée par Maurice Baudrion dans ce numéro, avec l'introduction de la couleur à l'intérieur de l'ouvrage et une économie substantielle grâce à une maquette entièrement conçue et réalisée par notre responsable des publications.

Au sommaire : Le souverain Sénat de Savoie par Laurent Perrillat ; Joseph François Marie Justin, comte de Viry (1737-1813), un parcours européen par Andrie Van Abeele ; Les états de service d'un chevalier genevois, Richard de Confignon (V. 1319-1391).

Chaque adhérent à jour de ses cotisations pour 2005 doit recevoir son exemplaire. Les Echos saléviens n° 14 sont en vente au prix de 17 €.

## PUBLICATION DE LA SALEVIENNE EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES SOCIÉTÉS.

La Salévienne a co-édité avec les éditions Comp'Act l'ouvrage écrit par Hyacinthe Vulliez et Alain Dufour qui accompagne l'exposition « **Le pasteur, le saint & le roi, Théodore de Bèze, François de Sales et Henri IV** ». L'ouvrage porte le même titre que l'exposition qui est visible au palais de l'Île à Annecy jusqu'au mois de mars. Ensuite elle ira probablement à Chambéry. Cette exposition a été réalisée avec la BPU de Genève et le musée Château d'Annecy à l'initiative de notre vice-président Claude

Barbier et a été mis au point grâce à la collaboration, œcuménique et transfrontalière, entre Hyacinthe Vulliez, Olivier Fatio et Alain Dufour. Prix 20 € + port (Nous n'avons que très peu d'exemplaires à disposition).

Dans le cadre de sa collaboration avec les autres sociétés savantes de Savoie et sa volonté de promouvoir l'histoire de Savoie, La Salévienne publie avec l'Académie Chablaisienne et l'Académie de Savoie les actes du colloque de Ripaille du 4 octobre 2003 et dont le titre est « **Le millénaire de la Savoie : les fondements historiques et culturels de l'identité savoyarde** » 15 €. (Tirage limité à 550 exemplaires pour les adhérents de La Salévienne qui veulent l'acquérir. A commander au secrétariat. Sortie janvier 2005.

Charles et Sabine Courtieu, adhérents de La Salévienne, poursuivent leurs publications sur les oratoires de Haute-Savoie en publiant « **Oratoires du Genevois** » aux éditions du Vieil Annecy. Cet ouvrage décrit et tente de retracer l'histoire de trois cent soixante-dix-sept oratoires recensés dans nombre de communes de la région du Salève et du reste du Genevois. L'édition très luxueuse est agrémentée d'aquarelles et de dessins d'Anne Douillet-Courtieu. Cet ouvrage doit nous permettre de sensibiliser nos communes à la protection de ce petit patrimoine. M. Demann responsable des éditions du Vieil Annecy et membre de La Salévienne nous propose une édition avec une mention « réservée aux adhérents de La Salévienne ». Le prix sera de 27 € en janvier 2006 pour 35 € par la suite (prix grand public). Merci de faire un bon accueil à cet ouvrage et d'en profiter pour attirer l'attention de vos élus sur ces oratoires.

Ces ouvrages sont à commander au secrétariat en même temps que le paiement de votre cotisation, **sans frais de port** pour les commandes arrivées avant fin janvier. « Le millénaire de la Savoie » et « Oratoires du Genevois » doivent sortir en janvier. « Le Pasteur, le Saint et le Roi » est déjà disponible.

## BIBLIOTHEQUE SALEVIENNE

### DONS

Un grand merci aux donateurs qui enrichissent nos collections.

**Les armes de Jeanne (1940-1945)** par Agnès Poncet et Isabelle Wagner. Edition du Vieil Annecy 2005. 201 p. C'est l'histoire d'une femme « ordinaire » pendant l'occupation, Jeanne Brousse, qui âgée de 21 ans en 1942 travaille au service des réfugiés à la préfecture d'Annecy. Poussée par sa fougue et sa compassion envers les personnes menacées qui se bousculent dans son bureau, elle se met à faire des faux papiers qui rendront de grands services aux juifs et aux jeunes qui pourront ainsi échapper au STO. Les uns y trouveront d'utiles renseignements sur la guerre et la Résistance en Haute-Savoie, les autres découvriront une femme rivalisant de courage et d'ingéniosité pour épargner des vies humaines. Une belle biographie d'une femme anonyme qui est devenue « Juste parmi les Nations ». Don des éditions du Vieil Annecy.

**Atlas communal de Veyrier sous Salève du cadastre sarde de 1730** offert par Dominique Barbero.

Don de Michel Cusin-Brens de deux cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'une intitulée "Les Etats de Savoie et de Piémont" par J. B. Nolin, Paris 1742, comprenant un dessin de Chambéry et des plans de masse de Montmélian, Nice, Yvrée et Carmagnole. La deuxième, du même auteur et certainement de la même date, intitulée "la partie des estats du Duc de Savoie etc. où est compris presque tout le Piémont, le duché de Montferrat entier avec la partie occidentale de la république de Gênes" avec les plans schématiques de Turin et Verceil et un dessin de Verrue.

Don de Dominique Miffon des ouvrages suivants :

**Etrennes Genevoises.** Edition Atar 1927, 128 p. avec différents articles : Les comptes de Ternier et de la Poëpe par Pierre de Viry ; Note sur les châteaux de Ternier par Louis Blondel ; Philibert Berthelier, Bezançon Hugues, pères de la combourgeoisie de Genève avec Fribourg et Berne par Charles Borgeaud ; La bourse

française de Genève (1550-1849) par Henri Grandjean ; L'horlogerie genevoise à Constantinople et dans le levant XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ; Un pamphlet genevois du XVIII<sup>e</sup> siècle : le dictionnaire des négatifs, 1766 par Jean-P. Ferrier ; La polémique Necker-Dumont en 1789 par Jean Martin ; Un magistrat de la Restauration : Jean-Pierre Viollier (1755-1818).

**Chronique des temps qui passent... Des années et des siècles** par Jacques Urbain. 273 pages. 1993. A noter des chroniques concernant Veyrier, Onex, Chêne-Bougerie, Genève...

**Chroniques genevoises et d'ailleurs** par Jacques Urbain, T. 3 (273 p.) et T. 4 (382 p.).

**La Légende du juif errant** par Jacques Urbain. 2000, 73 p.

**Les Fourberies de Ziegler** par Georges Bratschi. 62 p. 1991.

**Gustave Favre 1889-1934.** 61 pages. Il fut notamment pasteur du Petit-Saconnex.

**Vie du père Chevrier, fondateur de la providence du Prado à Lyon** par J.-M. Villefranche. 392 p. 1905.

**Souvenirs de Marguerite François 1885-1914.** 213 p. 1915.

**La société de Zofingue 1818-1919, Cent ans d'histoire nationale** par Charles Gillard. 1919. 195 p.

**Paul Georges Chevalley** (poète genevois). 1931. environ 50 p.

**Hommage à l'abbé Bovet.** 1947. 95 p. Abbé du canton de Fribourg.

**Le squat qui tourne bien** par Sylvie Détraz. 1997. 90 p. (squat du quartier des Grottes à Genève).

**Coutumes en région de montagne : garçons et filles dessinent les coutumes de leur village.** 39 p.

**Marie Mayor : Héroïne cachée. 1914-1943.** 115 p.

**Léaz : mariages de 1594 à 1801** par C. Pélisson. Regain, recherches et études généalogiques de l'Ain. 55 p.

**Souvenirs de deux Communards réfugiés à Genève (1871-1873)** Gustave Lefrançais et Arthur Arnould. 206 p.

**De Chamonix... à Katmandou** par l'Union internationale d'alpinisme 1932-1982. 106 p.

**Entre texte et photo.** Les grands espaces. MJC / Les bouilleurs de mots, association contact images Saint-Julien-en-Genevois. Avec des textes de Dominique Miffon, Josie Gay...

**Grandes lignes et petits trains** par Henry Billiez et Pierre Messiez. Revue connaissance de la Savoie et du pays alpin. NS n°1. 1987. 40 p. Très bonne plaquette sur le chemin de fer en Savoie.

**L'histoire en Savoie.** Supplément au n° 128. Décembre 1997.

Un grand merci à Dominique Miffon pour cette généreuse donation.

#### ECHANGES

**Savoie Haute-Savoie romanes, les édifices religieux** par Edmond Brocard, ancien architecte des bâtiments de France. Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie. L'Histoire en Savoie n° 10 N.S. 319 p. Un livre passionnant et fortement documenté sur l'art religieux roman en Savoie. Dans le secteur de La Salévienne ou à proximité à noter en particulier les descriptions des églises de Copponex, Cornier, Peillonex, Thiez, Chêne en Semine, Desingy, les chapelles de Marin, des Allinges, les portails de la commanderie de Moussy (Cornier), de Saint-Jeoire-en-Faucigny, la cathédrale de Genève... De quoi faire un véritable circuit des églises romanes. Nombreux dessins et photographies couleurs. Certainement un ouvrage qui fera référence. En vente à La Salévienne 40 €.

**Almanach du Vieux Conflans.** Cahier du Vieux Conflans n° 166. 2005. 120 p. Articles très intéressants sur les cartes à jouer en Savoie, sur les centenaires au XVII<sup>e</sup>, Charles-Albert et la Savoie, etc.

**Santé, Salubrité et Hygiène.** Mémoire de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne. 2005. 270 p. A noter en particulier un article intitulé « Le chemin des Dames : un désastre sanitaire en 1917 ».

#### ACQUISITIONS

**La Carte de Savoie. Histoire de la représentation d'un territoire.** Musée savoisien. 1988. 188 p. Plaquette très

intéressante et assez complète sur les cartes de Savoie à travers les siècles. Outil indispensable pour les passionnés de cartes de Savoie.

**Description des animaux invertébrés fossiles contenus dans l'étage néocomien du Mont-Salève** par P. de Loriol. 1863. Deuxième et dernière livraison.

**Le 1<sup>er</sup> siècle de la paroisse de Soral et Laconnex (1831-1931)** par A. Thorens. Curé. 396 p. 1933.

### COTISATION 2006

Pour pouvoir bénéficier des prochains Echos saléviens, du Bénon, des conférences, voyages..., mais aussi pour que votre association puisse continuer ses travaux, participer aux projets culturels locaux, vous informer..., vous trouverez ci-joint le bulletin à renvoyer avec votre cotisation d'adhésion pour 2006, cotisation qui est passée à 30 € conformément à la décision de l'AG de 2004. Merci de l'expédier dans les meilleurs délais pour éviter à notre secrétariat des relances et des suivis coûteux en temps et en argent.

### MINI CONFERENCES

De petites anecdotes ou des conférences très courtes peuvent intéresser nos adhérents et avoir un intérêt certain. Il est possible d'envisager plusieurs exposés lors d'une même réunion des saléviens. Quelques-unes pourraient être présentées au moment de l'assemblée générale fin mars ou début avril ou lors d'une séance spéciale. Si vous avez un sujet à proposer, prenez contact avec le bureau de l'association. N'hésitez pas à vous lancer!

### SITE INTERNET DE LA SALEVIENNE

**Plus de 130 cartes postales et photos en ligne !**

Le 7 décembre dernier, le site Internet de La Salévienne (<http://la-salevienne.org>), déjà fort complet, s'est enrichi d'une nouvelle rubrique consacrée aux cartes postales de la région du Salève. A ce jour plus de cent trente cartes postales ou photos d'amateurs ont été scannées et

mises en ligne avec des légendes détaillées et précises ; les cartes rares ou photos inédites ont été privilégiées. Nous avons choisi une présentation simple et facile d'accès et utilisé une base de données aisée à compléter et mettre à jour. Ces illustrations sont accessibles

- soit à partir du nom de l'éditeur de la carte et du numéro de celle-ci dans son catalogue ("Recherche professionnelle"),

- soit à partir du nom de la commune ou d'un mot clé relatif au sujet ("Recherche amateur").

Si vous désirez compléter cette première série avec d'autres cartes ou photos rares, merci de nous contacter.

**Gérard Lepère et Lionel Saumon**

### LA SALEVIENNE REMERCIE LES COLLECTIVITES LOCALES

Depuis l'origine La Salévienne a toujours bénéficié d'un soutien actif des communes qui se matérialise notamment par le prêt de salles mises à disposition gratuitement. Nos conférences sont ainsi itinérantes et attirent ça et là des habitants des communes qui font connaissance avec leur histoire. La Salévienne apprécie particulièrement cette générosité des communes. La plupart nous envoie leur bulletin municipal que nous archivons pour le rendre accessible aux futurs chercheurs ou curieux. Notre collaboration a été encore renforcée en 2004-2005 avec l'achat par près d'une quinzaine de communes du dépouillement du cadastre sarde qui est riche en informations et qui va permettre, notamment pour les communes du syndicat du Salève, d'être mis en valeur dans la Maison du Salève. La commune de Présilly héberge notre bibliothèque et nos publications. En cette fin 2005, La Salévienne, le syndicat du Salève et la commune de Présilly ont travaillé en collaboration pour sauver le site archéologique romain découvert au pied du mont Sion. A maintes reprises la Communauté de communes, toujours attentive à nos projets, a soutenu nos actions. Le conseil général nous apporte également son soutien financier et devrait nous solliciter pour l'étude de la période 1939-1945. Nombre de nos adhérents apportent aux collectivités des articles pour leur bulletin municipal et La Salévienne

publie des articles et ouvrages sur l'histoire de la région. La bibliothèque en cours d'évolution permanente devrait à terme être une source d'information utile également pour les collectivités locales.

Il nous paraît utile de rappeler à nos adhérents cette collaboration et de remercier vivement les élus locaux de leurs bonnes intentions envers notre association.

## CARNET

### FELICITATIONS

Nos sincères félicitations à Claude Castor, président de l'Académie du Faucigny et membre de La Salévienne pour sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

### NOS JOIES, NOS PEINES

Nous avons appris avec peine le décès de Marcel Descombes de Collonges, adhérent de La Salévienne. Nous adressons nos très sincères condoléances à sa femme et à sa famille.

## A LIRE, VOIR, ENTENDRE

### COURRIER DES LECTEURS

#### A propos de - EX

Si vous le permettez j'aimerais revenir sur l'article de Michel Cusin-Brens : « Cernex... une bizarrerie orthographique », et le cas de FERNEY-VOLTAIRE. Dans le Pays de GEX (prononcé Gèkse depuis peu, mais qui s'écrivait auparavant Geaiz), en l'absence d'accent grave, nombreuses étaient et sont encore les terminaisons en **-ex** que l'on prononce **-è** : Ornex, Maconnex, Versonnex, Vésenex, Lelex, Challex, etc. et que l'on se garde bien d'écrire **-ay**, l'esthétique de cette forme n'ayant pas pénétré encore dans nos contrées.

Le cas de Ferney (qui s'écrit toujours, Dieu et Voltaire soient loués, **-ey**) est un peu particulier. Lorsque Voltaire s'installa en 1759, il entendit Fernè et vit que l'on écrivait Fernex. En bon parisien, n'écoulant que son oreille et féru de rectitude orthographique, il décida d'accorder orthographe et prononciation et, dès 1760, dans une lettre, il imposa Ferney. Cette forme prévalut durant la vie de Voltaire et au-delà. A la Révolution, la nouvelle commune « régénéra » son nom en Ferney-Voltaire (24 novembre 1793), entérinant ainsi un usage datant du 15 mai 1780. Quelques éléments réactionnaires (dont l'administration des Postes) revinrent au XIX<sup>e</sup> à la forme Fernex. Mais dans sa séance du 11 mai 1878, le conseil municipal qui, lui, n'avait pas varié, demanda que la commune fût officiellement autorisée à reprendre son nom révolutionnaire à l'occasion du centenaire de la mort de son fondateur. Le 23 novembre 1878, par décret signé à Versailles du président Mac-Mahon et du ministre de l'Intérieur Marcere, le nom de la cité fut changé DÉFINITIVEMENT en FERNEY-VOLTAIRE. A ma connaissance aucune tentative n'a, à ce jour et sauf ignorance de ma part, essayé de modifier cette orthographe.

Lucien Choudin

### UN « FANUM » A PRESILLY !

Dans les années 1990, lors des premiers travaux préliminaires de l'autoroute Allonzier-Saint-Julien, notre président avait alerté les archéologues sur la présence de ruines romaines au lieu dit « Les murailles » sur la commune de Présilly. Ce site avait été identifié au début du XX<sup>e</sup> siècle par M. Marteaux. La présence de ruines avait été confirmée par son père, François Mégevand, qui est propriétaire pour partie des lieux et qui avait trouvé des tuiles en réalisant des travaux de drainage. Au départ tout le monde pensait à la présence d'un mas rural. Avec la reprise des travaux de l'autoroute en 2005, les archéologues ont eu deux mois pour réaliser les fouilles conservatoires avant la disparition du site pour entreposer les déblais du tunnel du Mont-Sion. Quelle ne fût pas la surprise de l'archéologue M. Ferber et de son équipe de découvrir en ce lieu un *fanum* du II<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un lieu de culte romain composé de

dix petits temples entourés d'une muraille. Bien sûr, les murs sont très arasés. Pourquoi ces temples se trouvaient-ils ici ? Étaient-ils sur une voie romaine ? Se situaient-ils en limite de *pagus* comme habituellement ? Quels dieux y étaient vénérés ? Autant de questions auxquelles les archéologues vont tenter de répondre. Aussitôt notre président et Alain Bullat, président du syndicat du Salève, se sont mobilisés pour éviter la destruction totale du site et le préserver pour les générations futures. A l'heure où nous mettons sous presse, nous avons bon espoir de sauver le site grâce à la complicité des agriculteurs qui recherchent d'autres lieux de dépôt, la société de l'autoroute, le syndicat du Salève et la commune de Présilly. Affaire à suivre. Nous avons demandé à M. Ferber de publier le résultat de ses recherches dans les Echos Saléviens.

## EXPOSITIONS

### Annecy

**Le pasteur, le saint & le roi - Théodore de Bèze, François de Sales et Henri IV – Annecy, Genève et la Savoie autour de 1600.** Exposition visible jusqu'au mois de mars 2006 au palais de l'Île à Annecy (04 50 33 87 30). L'inauguration a eu lieu le 18 novembre en présence de plusieurs membres de La Salévienne et de Hyacinthe Vulliez.

### Genève

**La naissance des genres.** La peinture des anciens Pays-Bas (avant 1620) au Musée d'art et d'histoire. Tout en permettant de révéler au public une partie méconnue des collections, cette exposition analyse un phénomène capital de l'histoire de l'art, la renaissance des genres ; pratiqués dans l'Antiquité, ils avaient disparu au cours du V<sup>e</sup> siècle quand se mis en place l'image chrétienne. Jusqu'au 12 mars 2006.

**Traces des Amériques.** Hommage aux cultures précolombiennes. Présentée pour la première fois dans son ensemble, la collection Dona et Paul Janssen d'art précolombien rassemble des chefs-d'œuvre de tout le continent américain, des origines à la Conquête. Pierre, terre cuite, textile,

plume, orfèvrerie, les objets exposés témoignent de la richesse prodigieuse de ces anciennes civilisations. Musée d'art et d'histoire jusqu'au 23 avril 2006.

### Carouge

Le musée de Carouge présente, jusqu'au 29 janvier 2006, **Emile Chambon, 1905 – 2005**. « Au carrefour du surréalisme et de la métaphysique, n'est-il pas le peintre de la réalité magique ? » Cette phrase, exprimée par Chambon lui-même le définit parfaitement (J. Nyffeler).

### Martigny

La Fondation Pierre Gianadda présente, jusqu'au 19 février 2006, **Henri Cartier-Bresson**, collection Sam, Lillette et Sébastien Szafran. Les 225 œuvres de la collection racontent la longue amitié de trente ans d'Henri Cartier Bresson et Sam Szafran.

## SORTIR

### Annecy : Sculptures dans la ville

La ville d'Annecy, en collaboration avec le département de la Haute-Savoie, entend encore cette année développer la place de l'art dans la cité. Ce sont cinq artistes qui sont invités à investir l'espace public jusqu'au 28 février 2006 : Sigrid Coggins, Jacques Kaufmann, Marc Limousin, Patrice Mortier et Jean-Paul Moscovino. Parmi ces artistes, trois sont hauts-savoyards. Plusieurs oeuvres sont créées tout spécialement pour l'occasion, certaines ayant intégrées la participation des Annéciens. En tout, dix-sept œuvres ponctuent le centre-ville. Parallèlement, une mise en valeur des œuvres installées de façon permanente sur le domaine public dans plusieurs quartiers de la ville est également proposée. Dossier complet de la manifestation sur [www.ville-annecy.fr](http://www.ville-annecy.fr) et [www.cg74.fr](http://www.cg74.fr)

### Concert à Pomier

Le prochain concert aura lieu le dimanche 26 février 2006 à 17 heures dans les caves médiévales de la chartreuse de Pomier :

**West Side Story  
&  
Rhapsody in blue**

Comédies musicales arrangées et interprétées  
au piano par **Pascal Wintz**

Pour les adhérents de La Salévienne le prix sera de 20 € au lieu de 22 €. Si vous êtes intéressés, merci de faire votre chèque à l'ordre de La Chartreuse de Pomier et de l'envoyer très rapidement au secrétariat de La Salévienne. Les billets seront à retirer à la Chartreuse le soir du concert.

## IL ETAIT UNE FOIS

### HOMMAGE AU GENERAL JEAN CARDOT (1920 – 2004)

Jean Cardot est l'un de ces jeunes gens qui, en mai 1940, il a tout juste vingt ans, reçoit comme une claque la défaite militaire de son pays. D'autant plus qu'il a choisi le métier des armes.

Né le 9 mai 1920 à Chambéry, il effectue ses études au lycée de garçons de Chambéry, puis au lycée Champollion à Grenoble, et au lycée de Cherbourg. Au lycée de Chambéry, il sera un avant-centre talentueux de l'équipe de football. Par ailleurs, il n'hésitait pas, le jeudi après-midi, à se frotter à de jeunes joueurs de la banlieue, sur des terrains improvisés.

Il est élève de l'École de l'Air en 1941-1942, d'où il sort avec le grade de sous-lieutenant. Il rejoint la Résistance en Savoie puis il décide de s'évader de France en décembre 1943 par l'itinéraire difficile des Pyrénées, où il laisse dans la neige glacée ses deux avant-pieds. Soigné en Espagne pendant plusieurs mois, il rejoint ensuite le Maroc. Sa première angoisse a été de savoir si ses blessures étaient compatibles avec le pilotage aérien de l'époque, reposant beaucoup sur l'usage des pieds. Heureusement, la commande de freins par poignée sur le manche des avions anglais l'aide beaucoup à rouler au sol. Il sera ainsi pilote de chasse malgré son handicap physique.

Il rejoint, en avril 1946 en Allemagne, le Groupe de Chasse Alsace pour partir quatre mois plus tard en Indochine. En deux campagnes, de 1946 à 1949, il effectuera pas moins de 357 missions, malgré son handicap. Auparavant, il lui aura fallu toute sa ténacité de savoyard pour contourner les obstacles médicaux militaires. Il réussira, plus tard, à piloter des avions à réaction.

Après sa campagne d'Indochine, il exerce différents commandements et postes d'état-major, notamment le poste de chef d'état-major du général Delfino, inspecteur général de l'Armée de l'Air (1965-1968). Il commande la zone aérienne de défense sud (1970-1972). Il est enfin détaché au cabinet du secrétaire général de la Défense nationale (1972). En 1974, Jean Cardot quitte l'Armée de l'Air : il est alors général de Division aérienne et totalise 5000 heures de vol, belle performance pour le "pilote aux pieds coupés".

Sa carrière brillante et méritoire lui vaut plusieurs décorations, dont celles de Grand croix de la Légion d'Honneur, la Croix de guerre 39/45, la Médaille de la Résistance, la Médaille des Évadés. Chef exigeant, mais d'une grande droiture et d'une très forte volonté, il laisse parmi ses pairs le souvenir d'un modèle de courage et de simplicité.

Le général Cardot se partageait entre son domicile de Sceaux et un logis savoyard à Morzine. Marié à Liliane Baudoux en 1955. De ce mariage sont nés deux garçons : Philippe et Gilles.

De sa carrière militaire, il avait conservé un sens très fort de la solidarité dont il a fait profiter ses camarades de l'Association "Ailes Brisées" et les diverses associations de savoyards auxquelles il a apporté son impulsion et sa participation, ces dernières années. Citons les Amitiés savoyardes, dont il a été le Président jusqu'en 1991, le Prix des Neiges, et l'Association des Anciens du lycée Vaugelas à Chambéry. C'était un militant savoyard actif et passionné.

À ceux qui l'ont connu, il laisse le souvenir d'un homme exubérant, parlant haut et fort, affirmant avec force ses points de vue, mais en même temps sensible et généreux pour ceux qui avaient réussi à conquérir son estime et sa confiance. C'était un ami fidèle.

N'oublions pas sa grande compétence militaire, dont il a fait preuve la dernière fois lors d'une évocation très documentée du débarquement en Normandie. C'était au Sénat, en juin 1994.

Le général Jean Cardot nous a quittés le 14 novembre 2004.

Adieu mon général.

**Jean-Pierre Lombard**  
Officier de réserve (Marine)

### LES ALLOCATIONS FAMILIALES EN 1835 !

Dans les archives de ma famille, il est un document qui témoigne du souci que l'on avait déjà à cette époque d'aider les familles nombreuses. C'est une lettre patente royale signée du roi Charles Albert. Celle-ci accordait à mon trisaïeul Jean Duret dit "la Racaz", paysan et maquignon né le 23 janvier 1777, l'exonération de ses impôts et le versement par le trésor royal d'une rente annuelle de deux cent cinquante livres, suite à sa requête pour douze enfants vivants !

La plupart de nos contemporains pensent que les allocations familiales sont un des bienfaits de la Troisième République ! Beaucoup ignorent que les premières allocations familiales ont été instituées en Savoie par le roi Charles Félix dans les Constitutions générales et patentes royales du 18 janvier 1819.

Certes ces allocations n'étaient pas graduées suivant le nombre d'enfants ; il fallait en avoir douze, ce qui en ces temps de misère était moins rare que de nos jours. Il fallait aussi être propriétaire des terres que l'on exploitait, fournir un certain nombre de documents fonciers, certificat médical et attestations diverses. La paperasserie ne date pas d'aujourd'hui !

Ce document n'était pas rare à cette époque. A ma connaissance il en existait un à Menthonnex en Bornes chez des cousins, les Duret dit Quiqui ; un autre à Villy le Bouveret dans la famille Bouchet dite Marin. Il en existe un autre à Groisy, mais je ne me souviens plus dans quelle famille. Il a un format de 53 x 40 centimètres avec une en-tête écrite en gothique, dont la représentation est la suivante.

## Charles Albert.

Par la grâce de Dieu,

Roi de Sardaigne de Cypre et  
de Jérusalem, Duc de Savoie  
et de Gênes, Prince de  
Piémont, etc.

Ayant vu dans nos audiences la requête ci-jointe, et sa teneur considérée, par ces présentes, et de notre main signées, de notre certaine science autorité souveraine, eû sur ce l'avis de notre conseil par un effet de nos graces accordons au recourant l'exemption pour le nombre de douze enfants suivant les dispositions des constitutions générales, et des patentes Royales du 18 juin 1819. Mandant à notre chambre des comptes d'entériner ces présentes ; car ainsi il nous plait. Donnés à Turin ce vingt-sept du mois d'octobre de l'an de grâce dix-huit cent trente-cinq et de notre règne le cinquième.

C. Albert

Pour Jean Duret par un effet de ses graces accorde au recourant l'exemption pour le nombre de douze enfants suivant les dispositions des constitutions générales et des patentes Royales du 18 février 1819.

Suit un cachet de cire et au milieu du document, posé en diagonale, un carré de 10 cm x 10 cm avec le grand sceau timbre sec de la maison de Savoie. Puis suivent quatre signatures, plus ou moins illisibles, du contrôle général, du ministre des Finances, de l'enregistrement, de la Chambre des comptes, etc.

D'autre part, la mémoire collective familiale rapporte que le roi fit don à Jean dit la Racaz de 12 pièces d'or, d'un sac de sel et un sac de riz payé par sa cassette personnelle ! Cependant rien ne permet de confirmer ou d'infirmer cette légende ! D'après ce que nous dit cette même mémoire, Jean Duret dit la Racaz était un personnage avisé, hors du commun. Il savait lire, probablement écrire. Une chose est certaine, il savait signer, et surtout compter ! Maquignon redoutable il savait bien mener sa barque. De son vivant il acheta une propriété à Menthonnex en

Bornes et deux à Villy-le-Bouveret. En bon Savoyard il fit des procès à ses contemporains avec qui il avait des différends, et il les gagnait souvent. Il fit un testament qui régla sa succession dans les moindres détails et mourut à soixante-dix-neuf ans le 18 février 1856. Suivant la mémoire familiale il n'avait pas bon caractère et son père, Claude, l'envoya à Villy pour se débarrasser de lui et s'occuper d'une propriété que la tribu avait achetée en 1816,

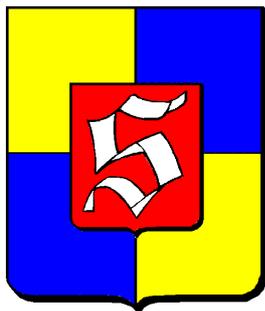
Ses douze enfants, six filles et six garçons, se marièrent tous et eurent une conduite honorable. De nos jours ils ont pratiquement tous de la descendance. Ses contemporains l'affublèrent d'un surnom : la Racaz ! Ce surnom vient paraît-il de la Bible (Mathieu V verset 22) « Quiconque aura traité son frère de Raca sera passible du Sanhédrin ! » Raca est une injure qui, en araméen, veut dire « Tête en l'air ». Ce qu'il n'était certainement pas ; mais nos anciens qui n'étaient pas sots, aimaient se moquer d'autrui et pour cela avaient un fort goût pour l'antithèse Ce document, ancêtre des allocations familiales, prouve s'il en était besoin que la Savoie, pays pauvre, n'était pas à la traîne des autres pays d'Europe, bien au contraire, et ce dans beaucoup de domaines ! La Savoie a une grande histoire qui n'a que peu de rapport et de ressemblance avec celle des autres provinces françaises et les ressortissants qui la connaissent en sont très fiers. Elle a de grands faits et de grands hommes à son actif.

Il n'est pas inutile de rappeler un certain nombre de faits : le comte Amédée VIII fut fait duc de Savoie par l'empereur Sigismond en 1416 ; il fut un pape de transition à un moment trouble de l'église. Guillaume

Fichet fit installer la première imprimerie à la Sorbonne en 1469. Antoine Favre et saint François de Sales fondèrent en 1607 l'Académie florimontane qui servit en 1635 de modèle à Richelieu pour instituer l'Académie française. Le même saint François de Sales ramena à l'église les Chablaisiens qui avait prêté une oreille attentive à l'église réformée ; il refusa à Henri IV de devenir son confesseur, en lui disant avec humour qu'il ne voulait pas changer une vieille femme pour une plus jeune. Vaugelas le fils du président Favre, avec ses "Remarques sur la langue française" codifia le bon usage de celle-ci. Victor Amédée en 1728 fit faire le relevé cadastral de la Savoie pour une meilleure répartition des impôts ; à cette époque, c'était le premier cadastre d'Europe ! Les écoles primaires existaient pratiquement dans toutes les communes de Savoie dès 1851 alors qu'en France il faut attendre la loi de Jules Ferry de juin 1881. Charles Félix inventa, si l'on peut dire, en 1819 les allocations familiales. L'ingénieur Sommeiller perça le tunnel du Mont-Cenis pour cela il inventa une perforatrice en avance sur tout ce qui se faisait en cetemps-là. Louis Armand réorganisa la SNCF et mit sur ses rails le TGV, un train qui fait des émules dans le monde entier. Et il en est aussi bien d'autres personnages et événements qui sont à mettre au crédit du progrès et qu'il est trop long d'énumérer.

Le travail, le courage, le sérieux et le savoir-faire des Savoyards n'est plus à démontrer. Nos compatriotes ont de quoi être fiers de l'histoire de leurs ancêtres et cela sans forfanterie.

**Jean Duret**



**Le Bureau de La Salévienne  
vous adresse ses meilleurs vœux  
pour une bonne et heureuse année 2006.**

**REDACTION**

Anne-Marie Beaugendre, Lucien Choudin, François Déprez, Jean Duret, Philippe Duret,  
Dominique Ernst, Gérard Lepère, Jean-Pierre Lombard, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALÉVIENNE** – 4 Ancienne Route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

*Téléphone* : 04 50 52 25 59 - *Fax* : 04.50.35.63.16

*Email* : [la-salevienne@wanadoo.fr](mailto:la-salevienne@wanadoo.fr) (*président*) - [Megevandcerise@aol.com](mailto:Megevandcerise@aol.com) (*administration*)

*Site WEB* : <http://www.la-salevienne.org>